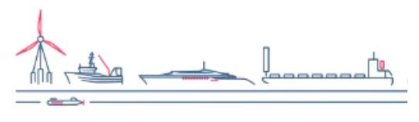


# GICAN



## Les nouvelles de l'industrie navale française



### Edito de Philippe MISSOFFE

*Délégué général du GICAN*

L'industrie navale doit répondre au grand défi de la décarbonation de son secteur. A cet effet, notre filière est résolument investie dans la réduction de son empreinte carbone, de ses produits à ses procédés. Notre filière s'inscrit dans la feuille de route de décarbonation du maritime proposée à l'Etat dans le cadre de l'article 301 de la loi "Climat et Résilience", qui a été remise aux services de l'Etat. Elle fixe un plan d'actions Etat/Industrie/Armateurs/Ports. D'un point de vue technologique, l'axe de développement Green Ship, témoigne de cette volonté en donnant un cap aux efforts de Recherche et Développement (R&D) pour générer les ruptures technologiques nécessaires à la décarbonation du secteur.

En conformité avec les exigences réglementaires européennes et mondiales, notre filière doit répondre aux défis d'accélération des processus technologiques pour développer et déployer la construction et la mise sur le marché de navires décarbonés et d'équipements verts, qui engagent un surcoût de 10 à 20% par rapport aux navires traditionnels. Les modèles d'affaires actuels ne permettent pas facilement de financer ces coûts supplémentaires. Néanmoins, l'entrée de l'industrie navale française sur ces marchés est primordiale pour la compétitivité et la pérennité de l'industrie navale sur le marché international.

Ces efforts doivent être accompagnés par les pouvoirs publics pour réussir pleinement cette ambition commune de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. L'investissement dans la construction de nouveaux sites industriels pour répondre à la demande de navires entre 100 et 200m décarbonés, en particulier par la propulsion par le vent, la modernisation de l'outil industriel, ainsi que la fabrication en série des équipements des navires « verts » sont un enjeu crucial pour l'industrie navale française, pour notre autonomie stratégique et le maintien de notre compétitivité sur la scène internationale.

La filière navale est convaincue de la nécessité de poursuivre la décarbonation de son industrie par l'innovation, et souhaite des mécanismes de protection face la concurrence déloyale qui puissent soutenir sa compétitivité lors de cette transition énergétique. A cet égard, l'industrie navale se félicite de la mise à l'agenda du projet de loi Industrie verte, porté par Bruno LE MAIRE et Roland LESCURE, qui se donne pour objectif d'engager la réindustrialisation durable de notre territoire.

### Qui sommes-nous ?

Composante majeure de la Filière des Industriels de la Mer, le GICAN regroupe aujourd'hui près de 260 entreprises de l'industrie navale : les chantiers, les systémiers, les intégrateurs, les équipementiers, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie et de service qui œuvrent à la conception, la fabrication, la maintenance, la modernisation, le démantèlement puis à la déconstruction des navires, des sous-marins, des drones, des moyens aéromaritimes, des énergies marines renouvelables et tout ce qui touche à l'exploration et la valorisation des océans.

### Le GICAN en chiffres



**51 100 emplois directs**

premier employeur privé de 4 bassins portuaires  
10% des emplois industriels dans 4 régions littorales  
et 40% des implantations hors régions littorales



**13,2 milliards d'euros  
de chiffre d'affaires annuel**

« Made in France »

dont 52% à l'export



**Le GICAN représente 80% des  
industries navales françaises**  
en chiffre d'affaires.



## NOS 5 PROPOSITIONS



### Transformer la fiscalité pour faire grandir l'industrie verte



Mettre en œuvre une **fiscalité incitative** pour **soutenir l'innovation** dans l'industrie navale et **engager une industrialisation décarbonée** sur l'ensemble du territoire français en prenant en compte chacune de ses spécificités :

- Mettre en œuvre de **zones franches** dans les Outre-mer pour développer l'industrie navale pourvoyeuse d'emplois et de dynamisme économique
- **Aligner le taux du crédit d'impôt innovation** sur celui du Crédit d'Impôt Recherche
- **Créer un fonds de financement** pour l'installation d'**équipements verts** pour les navires et **soutenir l'investissement pour l'achat de navires verts** issus de la production française (suramortissement, crédit-bail, garantie)
- **Simplifier l'accès** aux fonds de financement et permettre un **équilibre entre les recettes** générées par les réglementations (FuelEU Maritime, EU ETS) et **le soutien aux acteurs de la filière**



### Produire, commander et acheter en France

Faire de la **commande publique** un outil au service de l'**innovation** et de la **production française**, et créer des **financements** dédiés à des solutions décarbonées :

- **Flécher les fonds** issus de financements publics vers les **acteurs industriels français** pour lutter contre la concurrence étrangère
- **Disposer de visibilité** concernant la **commande publique de navires** des administrations françaises
- **Utiliser la commande publique pour valoriser les solutions de décarbonation** de l'industrie navale



### Financer l'industrie verte française



**Flécher davantage l'épargne du livret A des Français afin qu'elle puisse financer** l'innovation et l'industrie (PER, assurance-vie, évolution des plafonds des investissements par les fonds FCPI...)

### Former aux métiers de la réindustrialisation verte

**Sensibiliser, éduquer et former** aux enjeux de **transition énergétique** dans les **métiers industriels** pour renforcer l'**attractivité** de nos filières :

- **Mettre en œuvre le Projet FORTEIM<sup>1</sup>** pour faire évoluer les formations spécifiques de la filière vers une meilleure prise en compte de la transition énergétique
- **Mettre en place une action de formation** et de **sensibilisation** des décideurs privés et publics à la décarbonation de la filière maritime

**GICAN**

#### CONTACT :

Philippe MISSOFFE, délégué général  
philippe.missoffe@gican.asso.fr

Apolline CHORAND, déléguée de la communication et des affaires publiques  
apolline.chorand@gican.asso.fr

